

«Ville éponge»: un engagement de la Mobilière Coopérative

La Mobilière Coopérative soutient financièrement des projets de villes éponges mis en place par des communes dans toute la Suisse. Elle favorise la sensibilisation à cette thématique, s'engage dans des partenariats visant une transmission des connaissances sur le sujet et soutient également des initiatives privées ayant pour but de désimperméabiliser de petites surfaces.

En soutenant des projets de villes éponges, la Mobilière aide à rendre les espaces bâtis plus vivables et plus durables et à atténuer les effets du changement climatique, tels que la chaleur et le ruissellement de surface, dans les zones densément peuplées. Elle contribue ainsi à réduire les dommages et à améliorer la qualité de vie.

Les exigences de bases pour soumettre un projet pour examen sont les suivantes

- Le projet est soumis par une corporation de droit public (en particulier une commune, ou une association, fédération ou manifestation qu'elle soutient financièrement) ou par une association nationale. Les particuliers, les sociétés de personnes et les personnes morales de droit privé ne peuvent pas bénéficier d'un soutien.
- Au moment du dépôt de la demande, le projet de ville éponge n'est pas encore en phase de construction et sa mise en œuvre doit intervenir dans les cinq ans au maximum.

Les principaux aspects de votre projet de ville éponge sont les suivants

- Mesures axées sur les utilisations actuelles et futures dans les espaces urbanisés densément bâtis et qui, dans le cadre d'interactions globales, contribuent à
 - une meilleure gestion des eaux de pluie et une réduction du ruissellement de surface;
 - réduire la chaleur;

- une valorisation écologique à travers des mesures de végétalisation et de renaturation, des plans d'eau et des zones de détente;
 - une valorisation sociétale à travers des espaces publics attrayants qui donnent envie de s'y attarder et favorisent les rencontres et le bien-être;
 - sensibiliser la population à la thématique «Résilience climatique dans les espaces urbanisés».
- Caractère global, innovant et tourné vers l'avenir
 - Création d'une valeur ajoutée visible et tangible pour une grande partie de la population

Pour examiner votre demande, nous avons besoin des informations suivantes (sous forme électronique)

- Rapport technique/de planification présentant clairement les mesures prévues et leur effet escompté (description technique des mesures et de leur mise en œuvre, effets prévus, plans, profils, photos et visualisations)
- Coûts totaux du projet et liste des coûts des mesures liées à la ville éponge (estimation, devis ou offre)
- Formulaire «Dépôt de propositions de projet» complété

Pour obtenir le formulaire «Dépôt de propositions de projet» ou pour toute question concernant notre engagement, veuillez vous adresser à: schwammstadt@mobiliere.ch

Nous examinons et évaluons toutes les demandes complètes selon des critères uniformes. Notre engagement se fait sur une base volontaire. Il n'existe aucun droit à un soutien financier.

Plus d'informations sur l'engagement en faveur des villes éponges:
mobiliere.ch/ville-eponge